

Relevé de décisions du CEVU

2 décembre 2011

Votants : 14

En l'absence de quorum, les votes sont donnés à titre indicatif.

0. Informations de la Vice-présidente

Franck Martin est candidat au Comité d'Orientation du Département Formation et Vie Étudiante (DFVE)- Université de Toulouse.

Hélène Ricaud-Droisy donne lecture de la liste des demandes d'évolution de l'offre de formation 2011-2015. Ce document sera présenté à nouveau aux deux prochains CEVU pour tenir compte des dépôts de demandes de DU en alternance (dépôt pour le 16/12/2011) et des demandes de DU hors alternance (dépôt pour le 20/01/2011).

1. Budget

- Répartition budgétaire Formations et Vie Étudiante pour l'année 2012

Formations et Vie Étudiantes sont regroupées au sein d'un même Centre Financier *Formations*. Le budget augmente de 81 620 € par rapport au budget initial 2011. Il pourra être ajusté.

« *Le CEVU est-il favorable à la répartition budgétaire Formations et Vie Étudiante proposée pour l'année 2012 ?* »

Votants : 14
NPPV :
Abstention :
Contre :
Pour : **14**

Le CEVU émet un avis favorable sur la répartition budgétaire Formations et Vie Étudiante pour l'année 2012 à l'unanimité.

2. Formation Continue

- État des lieux

La Vice-présidente du CEVU informe les conseillers que les missions principales de la Formation Continue sont maintenues. Des rencontres avec les UFR ont eu lieu sur l'évolution dans la gestion des diplômes.

Dominique Rouaix indique que le transfert de la gestion des diplômes dans l'UFR SES aura lieu en juin 2012.

Robert Ruiz, tout en reconnaissant le travail accompli par la Vice-présidente du CEVU et le personnel de la Formation Continue, quitte la séance en regrettant que les conseillers du CEVU n'aient pas été tenus informés plus tôt du suivi de la situation de la Formation Continue par la Direction de l'université.

3. Désignation

- Désignation d'un personnel enseignant ou IATOS pour représenter le CEVU au SCASC

Julien Labetaa, enseignant au Département Mathématiques, Informatique, se porte candidat.

« *Le CEVU est-il favorable à la candidature de Julien labetaa pour représenter le CEVU au SCASC ?* »

Votants : 14
NPPV :
Abstention :
Contre :
Pour : **14**

La candidature de Julien Labetaa pour représenter le CEVU au SCASC est approuvée à l'unanimité.

4. Vie étudiante

- Aide sociale des étudiants : aide alimentaire 2012

Marc Rivère propose la reconduction de l'enveloppe de 6 000 € pour l'aide alimentaire 2012, sous la forme de repas au CROUS, dégagée sur le FSDIE.

« *Le CEVU approuve-t-il l'attribution de 6 000 € d'aide alimentaire en faveur des étudiants en 2012, sous la forme de repas au CROUS, dégagés sur le FSDIE ?* »

Votants : 14
NPPV :
Abstention :
Contre :
Pour : **14**

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur l'attribution de 6 000 € d'aide alimentaire en faveur des étudiants en 2012, sous la forme de repas au CROUS, dégagés sur le FSDIE.

Marc Rivère fait un point d'étape sur le dossier de la précarité étudiante.

Le groupe de travail propose cinq pistes de réflexion :

- étudiants étrangers hors convention ;
- étudiants salariés ;
- étudiantes ayant à charge un/des enfant(s) en bas âge ;
- possibilité de partenariat avec la Région (ex. : achat d'ordinateurs)
- révision des critères du FSDIE.

Sur ce point, Marc Rivère indique aux conseillers que le Ministère demande que l'aide sociale soit limitée à 30 % de la totalité du Fonds. Cependant, le Ministère précise que le Fonds peut être abondé par d'autres moyens. Un futur débat en CEVU, plus approfondi, devra reprendre cette question importante.

5. Appel à projets pédagogiques 2012

- Procédure d'arbitrage

Le calendrier est rappelé :

CEVU – 02/12/2011

- appel à projets le 8 novembre 2011 aux composantes;
- envoi des fiches appel le 24 novembre 2011 aux composantes ;
- retour des composantes au CEVU le 15 décembre 2011;
- arbitrage par les conseillers du CEVU le vendredi 6 janvier 2012 (répartition des dossiers entre rapporteurs) ;
- lundi 9 janvier 2012 : retour aux composantes et mise en œuvre.

Florence Mouchet souhaite que les actions auprès des lycées fassent l'objet d'un appel spécifique.

6. Formation

- Mise en œuvre de l'arrêté Licence du 1^{er} août 2011 : constitution d'un groupe de travail

Le Ministère a communiqué le 23 novembre un nouveau calendrier. La date de dépôt des dossiers simplifiés concernant les Licences pour les universités de vague A est fixée: le 15/06/2013 pour mise en place à la rentrée 2014.

La composition du groupe de travail sera proposée au CEVU du 6 janvier et la première réunion aura lieu courant janvier.

Le groupe de travail sera constitué de vingt personnes, représentant :

- la commission FOI ;
- les responsables de Licence ;
- les directeurs d'UFR ;
- les organisations syndicales.

Questions diverses

- Convention concernant l'accueil des étudiants des spécialités MEF et EFE dans les établissements scolaires pour la collecte de données dans le cadre de leur travail de recherche

Un formulaire «Masters Métiers de l'Enseignement et de la Formation - Demande d'accueil pour réalisation d'un travail universitaire de recherche en EPLE » est présenté par l'IUFM. Ce document doit être travaillé début janvier avec la DOSI pour mise en cohérence sur la politique des stages de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est close à 11h 35.